

Déclaration liminaire de SUD Éducation Créteil

CAPA avancement d'échelon des certifié-e-s et AE du vendredi 3 février

Cette CAPA qui doit examiner l'avancement d'échelon des professeur-e-s certifié-e-s et des A.E. de l'académie de Créteil s'inscrit dans un contexte d'une grande inquiétude en lien avec la réforme de l'évaluation et du PPCR.

Comme nous l'avons toujours réaffirmé ces dernières années, l'ancien système d'évaluation fondé sur une double notation hiérarchique ne convenait pas. En ce qui concerne la notation administrative nous avons pu dénoncer de nombreux cas d'autoritarisme et d'inégalité entre établissements. Quant à la notation pédagogique, dont l'importance est croissante au fur et à mesure de l'avancement dans la carrière, nous constatons qu'elle génère aussi de nombreuses injustices. La progression de la note dépend en effet des pratiques selon les académies, selon les disciplines, elle dépend du nombre d'inspections, mais aussi de l'inspecteur qui va noter un collègue sur la base d'une heure de cours dont la signification est nécessairement très relative. En ce qui concerne cette évaluation, si un regard extérieur est utile, il ne peut aller de pair avec l'existence d'un rapport hiérarchique et doit être déconnecté de tout avancement méritocratique, quel qu'il soit.



Nous tenons à réaffirmer notre opposition au nouveau système d'évaluation lié à la mise en place du PPCR.

Nous dénonçons le management rétrograde qu'il implique, renforçant le rôle d'une hiérarchie dont la légitimité semble de plus en plus questionnée par les collègues. Cette réforme va renforcer les écarts de salaire entre les collègues, entre le début et la fin de carrière (l'écart entre l'échelon le plus faible et le plus élevé est de 434 points d'indice actuellement et sera de 582 points en 2020) mais aussi entre collègues ayant la même ancienneté (sachant que les progressions rapides seront réservées à seulement 30 % des effectifs, seulement 10 % pour la classe exceptionnelle).

Les « rendez-vous de carrière » renforcent le rôle de la hiérarchie et posent la question de leur contrôle par les instances paritaires afin d'éviter l'arbitraire le plus complet. Et tout cela pour des augmentations de salaire très modérées,

réservées à un nombre réduit d'enseignant-es, et qui ne compensent pas les pertes de pouvoir d'achat enregistrées depuis plus d'une décennie.

Par ailleurs, les « compétences » évaluées sont très générales et relèvent en grande partie des dimensions comportementales et relationnelles, déconnectées des enjeux pédagogiques et de la prise en compte de l'intérêt des élèves. Le risque est d'encourager ainsi la docilité des enseignant-es quant à l'application de réformes contestées sur le terrain, établissant de fait un chantage au pouvoir d'achat. Cette réforme s'inscrit dans la droite ligne des modifications dans les missions et obligations de service des enseignant-es qui impose un alourdissement de nos tâches et missions.

Enfin, ce nouveau système ne résout toujours pas les difficultés éprouvées par les personnels ayant une carrière interrompue ou / et morcelée.

Pour toutes ces raisons,

- nous refusons tout salaire au prétendu mérite et revendiquons un corps unique d'enseignant-es disposant du même statut et avançant au rythme le plus rapide, sans « hors-classe » ni « classe exceptionnelle », source de divisions entre les personnels et dont l'attribution ne saurait être qu'opaque.

- d'un point de vue pédagogique, nous réclamons une démarche collective d'échange de pratiques, en lien avec une formation continue de qualité. Il faut substituer au contrôle épisodique, partiel et subjectif de l'inspecteur le regard de l'équipe sur elle-même. A SUD Éducation Créteil nous revendiquons une déconnexion entre l'avancement de carrière et l'évaluation de la pratique pédagogique.

- en cette période de réception des DHG, encore et toujours insuffisantes, et des mobilisations d'établissements, l'Union Syndicale Sud éducation Créteil dénonce les conditions de travail dégradées et le manque de moyens à la hauteur des enjeux de l'académie que ne sauraient masquer les maigres augmentations des enseignant-es « méritant-es ».